

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 5 décembre 2014

Mettre en lumière notre responsabilité

Lyon, belle et accueillante

Notre ville est belle : particulièrement, il est vrai, ainsi illuminée.

Notre ville est belle : forte de son ouverture au monde.

Et nous sommes fiers que de nombreux visiteurs viennent la (re) découvrir en ces périodes de fêtes.

Mais notre ville n'est jamais aussi belle que lorsqu'elle est accueillante.

Soutien aux initiatives citoyennes

Ces deux dernières semaines, plus de 2300 personnes ont appelé chaque jour le 115 sans obtenir de solution d'hébergement : des hommes, des femmes, certains âgés ou handicapés ; des nourrissons, des enfants scolarisés.

Face à l'impuissance des pouvoirs publics, des parents d'élèves et des enseignants ont décidé d'occuper plusieurs écoles et collèges de notre agglomération, afin d'y accueillir les familles sans abris. Sur le 1^{er} arrondissement, les groupes scolaires Victor Hugo, Michel Servet ainsi que le collège de la Tourette font partie de ce mouvement. **Aux côtés de ces citoyens, nous apposons aujourd'hui un message sur le bâtiment de la mairie d'arrondissement : « N'oublions pas les 194 enfants qui dorment dehors ».**

Mise à disposition de bâtiments vides

Au-delà du soutien à ces initiatives citoyennes de solidarité, nous avons, en tant qu'élus, la responsabilité de faire respecter l'article 3452-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui prévoit que « toute personne en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès à tout moment au dispositif d'urgence ».

C'est pourquoi nous proposons au Préfet du Rhône, ainsi qu'au Maire de Lyon – Président du Grand Lyon, la mise à disposition durant cet hiver des bâtiments vides de l'ancien collège Truffaut, situés place Morel. Transformé en lieu d'hébergement, ce site pourrait accueillir des familles aujourd'hui sans abris et être géré par des associations et structures agissant dans le champ de l'accompagnement social.

La Métropole, occasion d'une nouvelle politique d'hébergement

D'autre part, nous pensons que la construction de la métropole de Lyon doit permettre la mise en œuvre d'une véritable politique de l'hébergement des plus démunis. Ceci implique une meilleure connaissance, par les élus décisionnaires, de la réalité des situations de précarité présentes sur notre territoire. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur le diagnostic des professionnels de l'urgence sociale. Ceci nécessite également que notre métropole s'inscrive dans un mouvement de coopération avec l'Union européenne, l'Etat et la Région Rhône-Alpes.

Nous demandons donc au Maire de Lyon – Président du Grand Lyon la réunion de l'ensemble de ces acteurs afin d'élaborer à l'échelle de notre territoire une politique d'hébergement pérenne et porteuse d'avenir, qui s'appuie sur des dispositifs et des moyens existants mais sous utilisés.

Nous, élus « Lyon Citoyenne et Solidaire » du 1^{er} arrondissement, de la Ville de Lyon, du Grand Lyon (future Métropole), sommes prêts à nous engager pleinement à la mise en œuvre d'une telle politique.

Les élus « Lyon Citoyenne et Solidaire » du 1^{er} arrondissement de Lyon